

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Départ à la retraite : L'ONE honore deux pionnières

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

APRÈS 24 et 26 ans de service à l'Office national de l'emploi (ONE), où elles ont servi à différents postes, en partant du bas de l'échelle, Clarisse Koumba et Hélène Oyane Allogho, ont dit au revoir aux leurs. Une cérémonie a été organisée en leur honneur, vendredi dernier à la Chambre de commerce de Libreville par leur direction générale, en présence des col-

lègues, tous émus de voir partir ces deux pionnières de l'ONE. Les différents discours étaient empreints d'émotion. À commencer par celui du directeur général Hans Landry Ivala. " C'est avec le cœur gros que nous vous laissons partir. Vous avez été des exemples pour nous tous ici. Des exemples de persévérance, d'humilité et surtout de rigueur dans le travail. Chacune de vous a com-



Photo: Abel Eyeghe

Les jeunes retraitées autour du DG de l'ONE.

de suivre leur exemple de persévérance. De ne pas aller trop vite, d'être loyaux et surtout d'écouter les orientations données par la hiérarchie.

Smag : la grève du dépit

ENA
Libreville/Gabon

LES employés de la Société meunière et avicole du Gabon (Smag) ont décidé d'entrer incessamment en grève. En effet, leur organisation, le Syndicat des travailleurs des meuniers et des éleveurs du Gabon (Sytrameg), a déposé, dans ce sens, un préavis de grève auprès de la direction générale le 23 octobre dernier, avec ampliations aux services de l'administration du Travail. Les points de frictions sont nombreux : mise en place immédiate du Comité per-

manent de concertation économique et sociale ; révision du Protocole d'accord d'établissement de la Smag ; assurance-maladie complémentaire à 100 % pour tous les travailleurs ; paiement des heures supplémentaires de nuit de la période allant de la période de 2013 à 2020 et réouverture de l'infirmerie. Le bureau exécutif du syndicat déplore l'absence de résultats suite aux assemblées générales organisées par groupe aux mois de juillet et août derniers. Aucune suite n'ayant été donnée à leurs revendications, les employés ont donc décidé de cesser le travail.



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
DIRECTION GENERALE

RÉPUBLIQUE GABONAISE
Union Travail Justice

COMMUNIQUE

La Direction Générale des Affaires Sociales et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) procéderont du 02 Novembre au 20 Décembre 2020, au paiement de l'allocation annuelle 2020 aux Personnes Vivant avec un Handicap préalablement identifiées par les Services compétents du Ministère des Affaires Sociales et des Droits de la Femme.

A cet effet, les listes des bénéficiaires seront affichées à compter du **19 Octobre 2020** dans les sites suivants :

- Le Ministère des Affaires Sociales et des Droits de la Femme ;
- La Direction Générale des Affaires Sociales ;
- Les Directions Provinciales de l'Action Sociale ;
- Les Centres Sociaux provinciaux et départementaux de chaque localité du pays.

Pour les Communes de Libreville, Akanda, et Owendo, le paiement se déroulera dans les **Recettes Perceptions d'Okala, Tris et Colis Postaux des Charbonnages, de Nzeng-Ayong et d'Owendo (Pont Nomba).**

Pour les autres localités du pays, le paiement s'effectuera dans les différentes **Recettes Perceptions du Trésor public.**

Les réclamations et plaintes éventuelles seront enregistrées dans les Services provinciaux des Affaires Sociales.

Fait à Libreville, le **21 OCT. 2020**

Le Directeur Général des Affaires Sociales



Olga Nadine EMBINGA

Le Directeur Général de la CNAMGS



Séverin Maxime ANGUILE

CNAMGS – Etablissement Public – Blvd. de l'Indépendance – B.P. 3995 Libreville – Gabon – Tel. : (241) 77 55 05 / 66 / 67 / 68 – Fax : (241) 77 59 54 – Web : www.cnamgs.ga